

Commune / CPAS (*) de _____

AVENANT 2 : DEMANDE DE CONNEXION À INFORUM VIA INTERNET POUR LES MANDATAIRES

La commune / le CPAS (*) a la possibilité d'étendre la consultation d'inforum via internet à partir du _____ 2023

1. soit à **l'ensemble du Collège ou du Bureau** aux conditions suivantes :

- entité de moins de 10.000 habitants : 42 €/mois HTVA
- entité entre 10.000 et 30.000 habitants : 65 €/mois HTVA
- entité de plus de 30.000 habitants : 92 €/mois HTVA

2. soit à l'ensemble du **Conseil communal ou du Conseil de l'Action sociale** aux conditions suivantes:

- entité de moins de 10.000 habitants : 81 €/mois HTVA
- entité entre 10.000 habitants et 30.000 habitants : 126 €/mois HTVA
- entité de plus de 30.000 habitants : 176 €/mois HTVA

La Commune / le CPAS (*) choisit l'option :

- option 1 : connexion pour les membres du Collège / du Bureau
- option 2 : connexion pour les membres du Conseil communal / du Conseil de l'Aide sociale

L'attribution de codes d'identification personnels dans le cadre de ce contrat est liée à l'exercice du mandat de chaque mandataire.

Le droit à l'utilisation du code d'identification et du mot de passe se termine à la fin du mandat.

A la fin d'un mandat quelle qu'en soit la raison, le code d'identification du membre sortant ne sera supprimé et le code d'identification du nouveau membre ne sera attribué qu'à partir de la notification du changement par l'administration communale / le CPAS au service inforum par voie écrite.

Les fournisseurs d'inforum ne peuvent être tenus responsables de tout dommage lié à l'utilisation du support de télécommunication internet.

Les conditions générales d'utilisation d'inforum sont disponibles sur internet à l'adresse http://www.inforum.be/PDF/conditions_generales.pdf.

La commune / le CPAS garantit la connaissance et l'acceptation desdites conditions par chaque mandataire et ce, dès la première utilisation du code d'identification et du mot de passe.

Bruxelles, le _____

Pour inforum

Pour la commune / le CPAS (*)

Philippe Aernout,
Gérant d'inforum

(*) biffer la mention inutile svp

Prière de renvoyer ce document signé, en 2 exemplaires, accompagné du formulaire reprenant les coordonnées des membres du Conseil communal, du Conseil de l'Aide sociale, du Collège ou du Bureau, selon le cas, à l'adresse suivante: **Inforum g.i.e., Rue Royale 168, 1000 Bruxelles**